

Coralie Denis succède à Joëlle Belder au conseil communal

Coralie Denis (Be Genappe) est invitée à prêter serment comme conseillère communale le 27 janvier prochain. Elle remplace Joëlle Belder.

Frédéric Gago-Garcia, cinquième suppléant sur la liste Be Genappe avec 200 voix de préférence, a renoncé à sa désignation en tant que conseiller communal. C'est donc Coralie Denis, sixième suppléante avec 190 voix de préférence, qui prêtera serment lors du conseil du mardi 27 janvier prochain, en remplacement de Joëlle Belder, démissionnaire.
Rédactrice, journaliste, actrice et

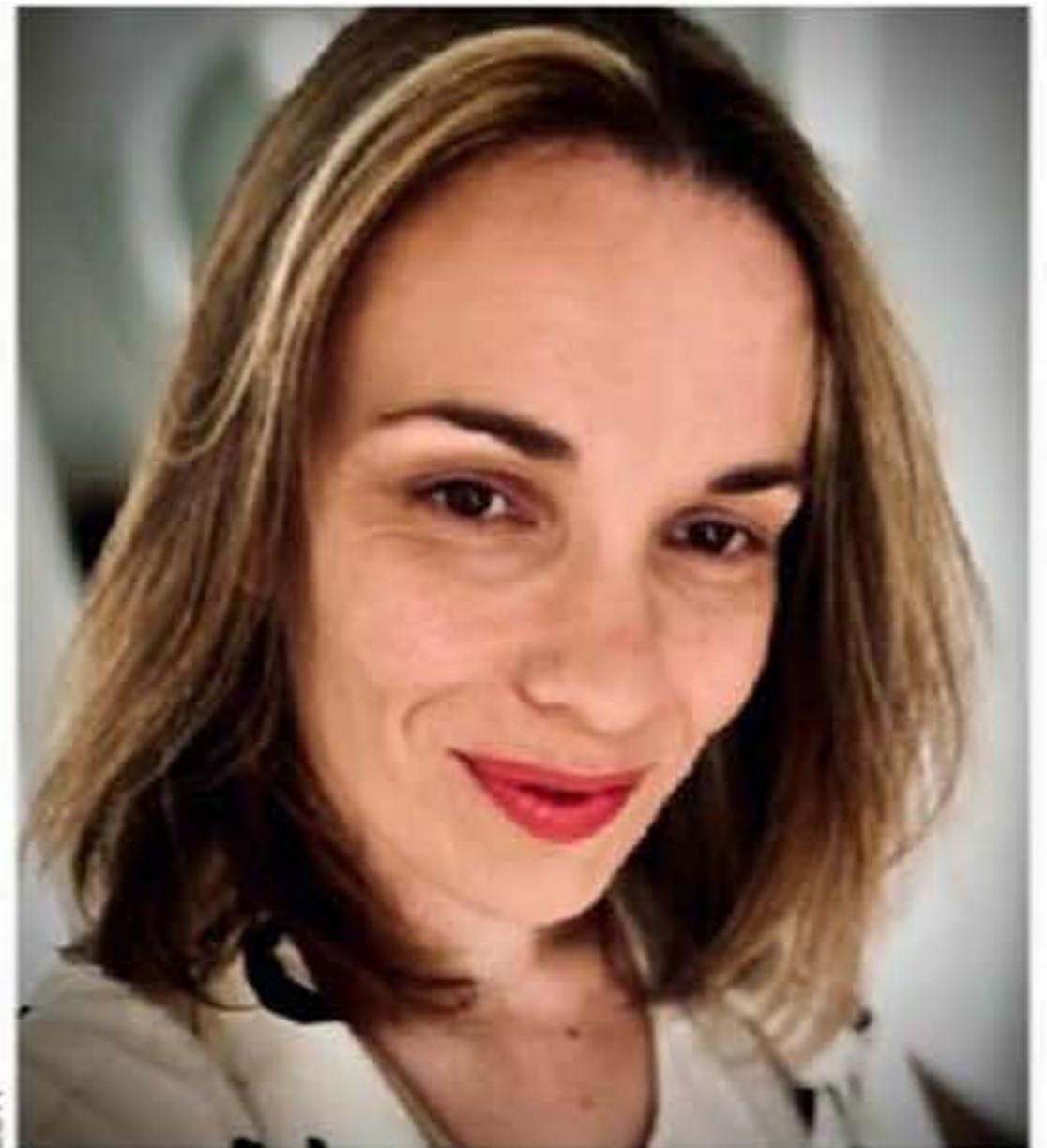
réalisatrice, Coralie Denis est connue dans les milieux culturels de Genappe. Elle est notamment directrice de l'ASBL l'Entracte, qui était installée dans une « Vitr'in » de la ville, plus précisément à la maison Beghin. « Le projet Vitr'in étant terminé, je collabore avec le Carrefour culturel 38 pour mes ateliers et mes soirées stand-up. Je suis assez active au niveau culturel, et je suis administratrice du 38 », signale-t-elle.

S'investir davantage pour la culture

Elle s'est engagée sur la liste Be Genappe : « La démarche citoyenne pro-

posée par Vincent Girboux m'intéresse. Je voulais m'investir davantage pour la culture, essentielle pour chacun d'entre nous. Elle doit continuer à exister dans cette période difficile financièrement parlant. Je voulais également apporter quelque chose en tant que femme. J'avais aussi envie d'apprendre et de comprendre la politique communale », indique la future conseillère.

Coralie Denis attache également beaucoup d'importance à la défense des groupes minoritaires « Que ce soit les femmes, les mamans solos, les personnes en difficulté qui ont du mal à s'en sortir... J'ai envie de les soutenir. » M.DEM.



Coralie Denis prêtera serment comme conseillère communale mardi prochain.